

## La Cftc gagne sa représentativité en passant de 3,44 % en 2007 à 13,07 % en 2013

© 14/02/2013 | 🧑 FH • 📰 Terre-net Média

**En janvier 2013, tous les salariés agricoles (collège 3b) étaient appelés à élire pour six ans leurs représentants au sein des Chambres d'Agriculture. La Cftc franchit, au niveau national, le seuil de 10 % et gagne sa représentativité.**

**L**a Cftc obtient en moyenne 19.3 % des voix dans les départements où elle a déposé une liste.

La Cftc est le seul syndicat de salariés qui progresse en nombre de voix (+ 3 834 voix) lors de cette élection.

Le Bureau Fédéral tient à souligner « *l'engagement des militants des syndicats et des structures territoriales, qui par leur travail de terrain, ont permis d'obtenir ce très beau résultat* ».

Depuis deux ans, la Cftc est devenue la troisième organisation syndicale dans les négociations collectives agricoles, locales et nationales.

« *La **Fédération Cftc de l'Agriculture** sort renforcée de cette élection et continuera à porter les valeurs défendues par la Cftc qui place l'homme au cœur de ses préoccupations* ».